



Ministère de l'Intérieur

Le 02 décembre 2018

Communiqué de presse

Depuis le 17 novembre dernier le ministère de l'Intérieur a communiqué en toute transparence sur les éléments relatifs à la sécurisation des manifestations et des blocages initiés par les « gilets jaunes ».

A l'occasion de points devant la presse comme de questions au Gouvernement les ministres ont répondu à toutes les questions qui leur ont été posées.

Le ministère de l'Intérieur se tient logiquement à la disposition des parlementaires et répondra naturellement à la convocation pour une audition de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du Règlement et d'administration générale du Sénat mardi 4 décembre.

Service de presse de Christophe CASTANER, ministre de l'Intérieur

01 49 27 38 53 - sec1.pressecab@interieur.gouv.fr